

MAIRIE



De

CASSAGNES

**Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque**

Tel/fax: 05.65.36.60.32

Mail : cassagnes.mairie@wanadoo.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du vendredi 22 octobre 2010

Le vingt deux octobre deux mil dix à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 8

Etaient présents : Mr JURQUET, Mr LANDIECH, Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ, Mr DUMEAU, Mme DESSAINT, Mr GROUSSET Christian, DACHARY Lucie

Excusé : Sandrine CAILHOL, Mme VERDIER, Mr ALADEL

Date de convocation: 18 octobre 2010

Date d'affichage: 18 octobre 2010

Secrétaire de séance : LANDIECH BERNARD

OBJET : PLAN DE FINANCEMENT LOGEMENT MAISON THOURON

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut prendre une décision sur le choix de financement en Logement PALULOS

Sachant que pour un investissement de 123236.90 € une subvention de 9500 € serait versée pour le choix d'un logement PALULOS.

Le plan de financement serait le suivant pour une durée sur 20 ans

Coût du projet logement maison THOURON 123236 € 90

SUBVENTION :

Subvention ETAT	1000 €
Conseil Général	2500 €
Région	6000 €
	<hr/>
	9500 €

Autofinancement

Dépense	123236 € 90	
Subvention	9500 €	
Autofinancement	8736 € 90	
Prêt PALULOS CDC (2.35%)* sur 20 ANS	105000 €	à 2.35%

Après délibération le Conseil municipal décide de choisir le plan de financement PALULOS ;

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le 25/10/2010 à 10h21mn14s

Acte rendu exécutoire le 25/10/2010 à 10h24mn29s